

Formulaire de demande de dérogation aux arrêtés préfectoraux de restrictions des usages de l'eau pour les particuliers et les collectivités en vigueur dans le département du Gers.

Le présent formulaire a pour objet de permettre l'instruction d'une demande de dérogation aux mesures de restrictions provisoires de certains usages de l'eau.

Les demandes de dérogation ne pourront porter que sur les mesures pour lesquelles le manque d'eau serait de nature à créer un préjudice environnemental et ou économique important. En conséquence, il convient de produire à l'appui de la présente demande toute pièce utile permettant d'en faciliter l'instruction.

Arrêté dont il est demandé dérogation

Restriction eau 2022

Identification du demandeur

Nom - Prénom/ Raison sociale

LACOSTE Nathalie

Adresse complète: 1213 lieu dit Las galoper
32110 St Nohain D'Armagnac

Pour les établissements :

- représenté par (nom, prénom, et fonction)
- personne assurant le suivi du dossier :

Nom- prénom

Adresse (si différente de l'établissement) :

Tel :

Mél

Objet de la demande de dérogation

Objet de la demande : Dérogation pour le remplissage de la piscine pour effectuer la pose du liner

Motivation de la demande de dérogation (importance de l'intérêt protégé) :

lors de la signature du contrat d'achat de la piscine, on ne pensait pas être impacté par la restriction (juin 2011). Mais aujourd'hui, on se retrouve bloqué car on ne peut effectuer la pose du liner par le pisciniste et le plus gênant et dangereux est que l'on a un trou assez important devant la maison, en sachant que l'on a 3 enfants dont 1 en bas âge.

Quelles ressources alternatives avez vous mobilisé ? Pourquoi n'ont elles pas suffi ?
aucune à cause de restrictions

Localisation des espaces concernés et du prélèvement (adresse ou lieu dit) :

1218 lieu dit les golopei
37110 St Martin D'Armagnac

Volume prévisionnel consommé par jour : (en m³)

volume de remplissage

Surface approximative ou linéaire à arroser :

en une seule fois : 32 m³

Utilisation envisagée de l'eau demandée

remplissage de piscine

Essences / espèces / cultures concernées (le cas échéant) : /

Mode d'arrosage envisagé (aspersion, goutte-à-goutte...) : /

Utilisation d'un programmeur : oui

non

Fréquence d'arrosage envisagée (amplitude horaire/répartition journalière et hebdomadaire en considération des tours d'eau ou mesures de restriction en vigueur) :

une seule fois

Provenance de l'eau envisagée : prélèvement en cours d'eau/réseau d'eau potable

eau de l'adduction

Pièces complémentaires obligatoires

- Plan précis (-localisation au 1/25000ème) de la localisation du prélèvement (si prélèvement en cours d'eau)
- Liste détaillée des mesures mises en place pour réduire la consommation en eau (amplitude horaire réduite, relevé journalier de la consommation, accord préalable du gestionnaire (GAGG, SIAEP), etc.)

→ dispositifs de sécurité = alarme
→ à la fin de la construction = grille de sécurité + portail sécurisé
Le demandeur soussigné atteste avoir recherché toutes les solutions alternatives pour se conformer aux restrictions en vigueur afin d'éviter d'avoir recours au réseau d'eau potable ou à un prélèvement en cours d'eau, et s'engage à prendre les mesures détaillées dans la liste jointe à la présente demande pour réduire cette consommation au strict minimum.

fait à

M^{me} Nathalie D'Amagnac

, le

6/09/2022

Signature

LACOSTE Nathalie



indiquer clairement le nom du signataire

Cette demande est à adresser par mail à :

Direction départementale des territoires du Gers
Services Eau et Risques
Mission Gestion quantitative

Mél : ddt-secheresse@gers.gouv.fr
tél : 05 62 61 53 37

Cadre réservé à l'administration

JUN LA COSTE

Décision : ~~Dérogation accordée~~

~~Dérogation refusée~~

DELEGATION ACCORDEE

Prescriptions en cas de décision favorable / motifs pour une décision favorable ou autre

Je soussigné, en vertu de la délégation accordée par le Maire de la commune de Auch, autorise le sieur [nom] à effectuer les travaux de [description] dans la limite de [montant] euros. Cette autorisation est soumise à l'approbation de la commission d'hygiène et de salubrité de la commune. Les travaux doivent être réalisés dans un délai de [délai] jours à compter de la date de la présente autorisation. Le montant des travaux ne doit pas dépasser le montant maximum de [montant] euros.

Fait à Auch le 13/09/22

Signature

V. LACOMBE - PIERRAT